

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siège social : ZI Sidi Daoud 2046 Tunis

À la suite de la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25/06/2026, la société Atelier du meuble intérieurs publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,
- La liste des membres du conseil d'administration.

1/ Les résolutions adoptées :

Première résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et ses filiales, et les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve les rapports du conseil d'administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, donne acte au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de ce que lui a rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Troisième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2025 qui s'élève à 2 556 050.947 dinars comme suit :

Résultat de l'exercice	2 556 050.947
Résultats reportés 2024	4 325 016.312
Résultat à affecter	6 881 067.259
Affectation à la réserve légale	52 344.700
Résultat disponible	6 828 722.559
Dividendes à distribuer	1 916 801.145
Résultats reportés 2025	4 911 921.414

En conséquence, le dividende par action correspond à 0.315 DT brut.

La date de mise en paiement est fixée au 31 Août 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Quatrième résolution :

L'Assemblée décide d'allouer la somme de Trois mille Dinars (3 000 DT) nets pour chaque membre du Conseil d'Administration en tant que jetons de présence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Hatem Ben Slimane
- Monsieur Mohamed Aziz Ben Slimane
- Madame Salima Ben Slimane ép. Belhaj Ali
- Monsieur Mohamed Walid Bellalouna

Les administrateurs ainsi nommés exerceront leur fonction jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Sixième résolution :

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de nommer Madame Jouda Ben Slimane en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Septième résolution :

Conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement Général de La Bourse Des Valeurs Mobilières de Tunis, et à la décision générale du Conseil du Marché financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres Indépendants au Conseil d'Administration et suite à l'avis du CMF après dépouillement et sélection des candidatures reçues conformément à l'appel à la candidature pour le poste d'un administrateur indépendant.

L'assemblée générale prend acte de la conformité des procédures appliquées par le conseil d'administration et décide de :

- Renouveler le mandat de Monsieur Mondher Achour en tant qu'administrateur indépendant.
- Nommer Monsieur Mohamed Amine Chouaieb en tant qu'administrateur indépendant.

En tant que membres au Conseil d'Administration pour un mandat de trois années à savoir 2026, 2027 et 2028, ils exerceront leurs fonctions jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Huitième résolution :

L'assemblée Générale prend acte de l'appel à la candidature au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires paru au Bulletin Officiel du CMF n°7616 du 21 mai 2026. Une Assemblée Générale Elective sera convoquée afin de désigner le représentant des actionnaires minoritaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Neuvième résolution :

Le mandat du commissaire aux comptes étant arrivé à terme, l'assemblée générale décide de nommer le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK en qualité de commissaire aux comptes et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Dixième résolution :

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

2/ Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 (exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>		<u>Notes</u>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
<i>Actifs immobilisés</i>				Capital social		6 085 083	5 561 635
				Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Immobilisations incorporelles		326 167	326 167	Réserves		1 408 508	1 356 163
Moins : amortissements		(272 649)	(248 724)	Subventions d'investissement		29 765	40 491
	4	53 518	77 443	Résultats reportés		4 911 921	4 848 465
Immobilisations corporelles		13 380 998	12 991 854				
Moins : amortissements		(6 350 575)	(5 789 233)				
	4	7 030 423	7 202 621				
Immobilisations financières		2 500 856	2 543 637				
Moins : provisions		(692 817)	(678 350)				
	5	1 808 039	1 865 287				
Total des actifs immobilisés		8 891 980	9 145 351				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		8 891 980	9 145 351	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	10	13 888 317	13 259 794
ACTIFS COURANTS				PASSIFS			
Stocks	6	6 508 952	6 726 125	PASSIFS NON COURANTS			
Clients et comptes rattachés		10 294 170	11 949 772				
Moins : provisions		(444 281)	(490 124)	Emprunts et dettes assimilées	11	194 363	449 723
	7	9 849 889	11 459 648	Provisions pour risques et charges		319 528	298 528
Autres actifs courants	8	1 187 224	1 194 997	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		513 891	748 251
Liquidités et équivalents de liquidités	9	475 077	323 977				
				PASSIFS COURANTS			
				Fournisseurs et comptes rattachés	12	7 247 258	9 554 272
				Autres passifs courants	13	4 311 336	5 012 421
				Concours bancaires et autres passifs financiers	14	952 320	275 360
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		18 021 142	19 704 747	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		12 510 914	14 842 053
TOTAL DES ACTIFS		26 913 122	28 850 098	TOTAL DES PASSIFS		13 024 805	15 590 304
				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		26 913 122	28 850 098

3/ L'état d'évolution des capitaux propres :

Libellés	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Subventions d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation du résultat au 31/12/2025	6 085 083	1 453 040	556 163	800 000	29 765	4 325 016	2 556 051	15 805 118
Affectation du résultat approuvée par l'AGO du 25/06/2026			52 345			2 503 706	(2 556 051)	-
Distribution de dividendes						(1 916 801)		(1 916 801)
Capitaux propres après affectation 31/12/2025	6 085 083	1 453 040	608 508	800 000	29 765	4 911 921	-	13 888 317

4/ Liste des membres du Conseil d'Administration :

Administrateur	Qualité	Mandat	Activités professionnelles	Mandats dans d'autres Conseils
M. Hatem Ben Slimane	Président	2026-2028	Gérant de la Société Bureau Plus	Néant
M. Mohamed Aziz Ben Slimane	Membre	2026-2028	Directeur Général de la Société Atelier du Meuble Gérant de la Société Mobilier Contemporain Gérant de la Société Talos	Néant
Mme. Jouda Ben Slimane	Membre	2026-2028	Néant	Néant
Mme. Salima Ben Slimane	Membre	2026-2028	Néant	Néant
M. Mohamed Walid Bellalouna	Membre	2026-2028	Directeur Central de la Société Atelier du Meuble	Néant
M. Mondher Achour	Membre (Administrateur indépendant)	2026-2028	Senior Financial expert	Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires à la Sté UNIMED Administrateur Indépendant à la Sté EUROCYCLE
M. Mohamed Amine Chouaieb	Membre (Administrateur indépendant)	2026-2028	Directeur Général CHIFCO SA	CHIFCO SA